

EN	ES	IT	NL	DA	NO	AR	JP
FR	DE	PT	EL	FI	SV	RU	ID
CS	HU	LV	PL	BG	SL	KO	TH
ET	LT	MT	RO	SK	TR	MS	ZH

# CR

## Module D
















The Ansell logo consists of the word "Ansell" in a bold, blue, sans-serif font. A thick, blue, curved underline is positioned beneath the text, starting under the 'A' and ending under the 'l'.

# GANTS ANSELL RÉSISTANTS AUX PRODUITS CHIMIQUES VERSION CR (MODULE D)

## A. Utilisation

Le présent mode d'emploi complète les informations spécifiques mentionnées sur ou à l'intérieur de chaque niveau d'emballage. Ces gants sont essentiellement conçus pour protéger les mains contre les risques chimiques et répondent aux normes EN ou EN ISO harmonisées applicables, dont les pictogrammes figurent sur les gants ou sur leur emballage. Les gants offriront ainsi une protection contre les risques spécifiques représentés par ces pictogrammes, tels qu'ils sont définis dans ces normes harmonisées. Les gants sont conformes aux dispositions de la Directive européenne 89/686/CEE (jusqu'au 21 avril 2018) et du Règlement européen 2016/425 (à compter du 21 avril 2018). Les gants porteurs du pictogramme d'aptitude au contact alimentaire respectent également les règlements européens 1935/2004 et 2023/2006, ainsi que toutes les réglementations nationales applicables aux matériaux destinés au contact des denrées alimentaires. Nous vous demandons instamment de veiller à ce que les gants soient utilisés uniquement dans les applications pour lesquelles ils sont prévus, comme expliqué ci-dessus.

## Explication des symboles et pictogrammes :

 A B C D E EN 388:2016	Protection contre les risques mécaniques A : résistance à l'abrasion (niveaux de performance 0 à 4) B : résistance à la coupure par tranchage (niveaux de performance 0 à 5) C : résistance à la déchirure (niveaux de performance 0 à 4) D : résistance à la perforation (niveaux de performance 0 à 4) E : résistance à la coupure aux essais TDM selon la norme EN ISO 13997 (niveaux de performance A à F) Le préfixe UR, BR ou PRC susceptible d'accompagner le pictogramme EN 388 fait référence aux niveaux obtenus	respectivement auprès de l'organisme agréé européen selon la norme EN 388:2016, de l'institut de certification brésilien selon la norme EN 388:2003 ou de l'institut de certification de la République populaire de Chine selon la norme GB 24541.  <b>Avertissement :</b> les niveaux de performance revendiqués pour ces gants reposent sur des essais réalisés sur la paume du gant. Pour les gants composés de deux couches ou plus, ces niveaux de performance globaux ne reflètent pas nécessairement la performance de la couche extérieure du gant.			
 A B C D E F EN 407:2004	Protection contre la chaleur A : inflammabilité (niveaux 0 à 4) B : chaleur de contact (niveaux 0 à 4) C : chaleur convective (niveaux 0 à 4) D : chaleur radiante (niveaux 0 à 4) E : petites projections de métal en fusion (niveaux 0 à 4) F : quantités importantes de métal en fusion (niveaux 0 à 4)	 A B C EN 511: 2006	Protection contre le froid A : froid convectif (niveaux 0 à 4) B : froid de contact (niveaux 0 à 4) C : pénétration par l'eau (0 ou 1) – Avertissement : à noter que les gants obtenus le niveau 0 sont susceptibles de perdre leurs propriétés d'isolation contre le froid lorsqu'ils sont mouillés.		
 EN 421:2010	Protection contre la contamination radioactive.	 EN ISO 374-5:2016	Protection contre les bactéries, les champignons et les virus.   VIRUS EN ISO 374-5: 2016	 EN 16350:2014	Gants conformes aux exigences (résistance verticale < 10 <sup>6</sup> ohms) ; à utiliser dans les environnements inflammables ou explosifs.
 A B C D E F G H I J K L M N O P S T EN ISO 374-1:2016 / Type A, B ou C	Type A = temps de passage de plus de 30 minutes pour au moins six substances chimiques figurant dans la liste ci-dessous. Type B = temps de passage de plus de 30 minutes pour au moins trois substances chimiques figurant dans la liste ci-dessous. Type C = temps de passage de plus de 10 minutes pour au moins une substance chimique testée figurant dans la liste ci-dessous (aucun code sous le pictogramme).  A = méthanol B = acétone C = acétonitrile D = chlorure de méthylène E = sulfure de carbone F = toluène G = diéthylamine H = tétrahydrofurane I = acétate d'éthyle J = n-heptane K = soude caustique, 40 % L = acide sulfurique, 96 % M = acide nitrique, 65 % N = acide acétique, 99 % O = ammoniacale, 25 % P = peroxyde d'hydrogène, 30 % S = acide fluorhydrique, 40 % T = formaldéhyde, 37 %				
	Produit certifié conforme aux dispositions des réglementations européennes relatives aux équipements de protection individuelle. XXXX correspond au numéro d'identification de l'organisme agréé en charge de l'évaluation de conformité des EPI de Catégorie III.		 EN 420:2003 + A1:2009	Veuillez lire ce mode d'emploi avant d'utiliser les gants ou contacter Ansell pour obtenir de plus amples informations.	
	Apté au contact alimentaire.	 TP TC 019/2011	Produit certifié conforme aux dispositions du Règlement technique TP TC 019/2011 en Russie.		
	Produit certifié conforme aux dispositions en matière d'EPI de la législation coréenne sur la santé et la sécurité au travail.		CA XX,XXX	Certificat d'approbation conformément aux dispositions de la réglementation brésilienne (ou xx,xxxx correspond au numéro du certificat).	
 ABR	Notation de la résistance à l'abrasion (niveaux 0 à 6) conformément à la norme 105-2016 de l'ANSI (American National Standard Institute)	 CUT	Notation de la résistance à la coupure (niveaux A1 à A9) conformément à la norme 105-2016 de l'ANSI (American National Standard Institute).		

Attestation de type UE (module B) délivrée par Centexbel Belgium (LD, 0493), Technologiepark 7, B-9052 Zwijnaarde.  
 Conformité européenne (UE) au type fondée sur l'assurance qualité du processus de production (module D) attestée par BSI United Kingdom (LD, 0086), Kitemark Court Davy Avenue Knowlhill, Milton Keynes MK5 8PP.

## Avertissement !

Les données de résistance chimique fournies sont le fruit d'évaluations réalisées en conditions de laboratoire sur des échantillons prélevés au niveau de la paume uniquement et se rapportent exclusivement aux substances chimiques testées. Les résultats peuvent varier sous l'effet de mélanges chimiques. Pour ces gants mesurant au moins 400 mm de long, les données de résistance chimique portent sur des échantillons prélevés à une distance de 80 mm par rapport à l'extrémité de la manchette. Les données de résistance chimique sont susceptibles de ne pas refléter la durée de protection réelle sur le lieu de travail et à différenciation entre les mélanges et les substances chimiques pures. Il est recommandé de vérifier que les gants conviennent à l'usage prévu, car les conditions sur le lieu de travail peuvent différer par rapport au test type en termes de température, d'abrasion et de dégradation. En cours d'utilisation, les gants de protection sont susceptibles de fournir une moindre résistance à la substance chimique dangereuse en raison d'une altération de leurs propriétés physiques. Les mouvements, les accrocs, les frottements et la dégradation causée par l'exposition à la substance chimique peuvent réduire de manière significative la durée d'utilisation réelle. En cas d'utilisation de substances chimiques corrosives, la dégradation s'avère le facteur prioritaire dans le choix des gants résistants aux produits chimiques. Les données en matière de perméation des substances chimiques, obtenues selon la méthode de test de la norme EN 16523-1:2015, et les données en matière de dégradation, obtenues selon la méthode de test de la norme EN 374-4:2013, sont disponibles sur demande. Pour obtenir de plus amples informations sur les performances du produit, veuillez contacter Ansell. Pour obtenir la Déclaration de conformité européenne, veuillez accéder au site Web ci-contre : [www.ansell.com/regulatory](http://www.ansell.com/regulatory)

## B. Précautions d'emploi

- Avant toute utilisation, examinez les gants pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection (perforation, micro-trou, déchirure). Si les gants se déchirent ou se perforent en cours d'utilisation, jetez-les sur-le-champ. En cas de doute, ne les utilisez pas et prenez-en une nouvelle paire.
- Ne portez pas les gants à l'envers.
- Il est essentiel d'empêcher tout contact entre la peau et les produits chimiques, même ceux qui sont réputés inoffensifs.
- Évitez de porter des gants dont l'intérieur est sale. La saleté est en effet susceptible d'occasionner une irritation, causant une dermatite ou entraînant des conséquences plus graves pour la santé.
- Il est impératif de nettoyer ou de laver les gants contaminés avant de les ôter.
- Assurez-vous que les produits chimiques ne peuvent pas s'infiltrer au niveau de la manchette.
- Les gants présentant une résistance à la déchirure de niveau 1 ou plus (selon la norme EN 388) ne doivent pas être utilisés comme protection contre des lames dentées ou lorsqu'il existe un risque d'enchevêtrement dans des pièces mécaniques en mouvement.
- Évitez toute exposition des gants à une flamme nue.
- Les gants ne peuvent être utilisés ni pour protéger d'une radiation ionisante ni dans des enceintes de confinement.
- Tous les gants convenant au contact alimentaire ne peuvent pas être utilisés avec n'importe quel aliment. Certains gants peuvent en effet démontrer une migration excessive vers certains types de denrées. Pour connaître les restrictions applicables et les aliments spécifiques pour lesquels les gants peuvent être utilisés, veuillez vous renseigner auprès d'Ansell ou consulter la déclaration de conformité alimentaire d'Ansell.
- Si les gants comportent un marquage, les surfaces imprimées ne doivent pas entrer en contact avec les aliments.
- Assurez-vous que les gants utilisés dans des environnements explosifs sont conformes à la norme EN 16350. Les utilisateurs doivent porter des chaussures et des vêtements permettant une mise à la terre adéquate.

**Avertissement :** il est impératif de ne pas débiller, ouvrir, ajuster ou ôter les gants en présence d'une atmosphère inflammable ou explosive. Les effets du vieillissement, l'usure, la contamination et l'endommagement peuvent détériorer les propriétés électrostatiques des gants, lesquels risquent de ne pas être suffisantes dans les environnements inflammables enrichis en oxygène qui requièrent la réalisation d'évaluations supplémentaires.

## C. Constituants / Matières premières dangereuses

Certains gants sont susceptibles de contenir des constituants dont on sait qu'ils représentent une cause potentielle d'allergies chez les sujets sensibilisés qui peuvent développer une irritation et/ou une allergie de contact. En présence d'une réaction allergique, il est impératif de consulter un médecin dans les plus brefs délais. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Ansell.

## D. Instructions d'entretien

**Entreposage :** entreposez les gants à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais et sec, en les laissant dans leur emballage d'origine. Gardez-les à l'abri de toute exposition à l'ozone. Entreposez les gants correctement, dans les conditions susmentionnées. De cette façon, leurs performances resteront intactes et leurs caractéristiques ne subiront pas de variation importante. Si certains effets liés au vieillissement ou à l'entreposage sont à prévoir, la date d'expiration des gants est mentionnée sur l'emballage.

**Nettoyage :** les gants résistants aux produits chimiques ne sont pas conçus pour être lessivés ou réutilisés.

## E. Élimination

Les gants usagés risquent d'être contaminés par des agents infectieux ou d'autres matières dangereuses. I vous est instamment demandé d'éliminer les gants en vertu de la réglementation locale. Pas de décharge ou d'incinération sans contrôle.